

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DE  
LA NIEVRE**

**REUNION DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2017**

—

*Le lundi 6 novembre 2017, à 10 heures 30, M<sup>mes</sup> et MM. les Conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis en séance publique à l'Hôtel du Département, salle François Mitterrand, selon un ordre du jour essentiellement consacré à l'élection du Président et à l'Exécutif départemental.*

**Ouverture de la séance**

**par Mme Jocelyne Guérin, Première Vice-Présidente**

*Mme Guérin :*

Bonjour à toutes et à tous. Il me revient l'honneur de présider cette session.

Session importante, puisque ce sera l'installation de la nouvelle assemblée départementale, avec l'élection du nouveau Président et de son Exécutif.

Je voudrais saluer les personnes nombreuses présentes parmi le public. Je ne vais pas toutes les citer. J'ai vu Bernard Bardin, ancien Président de cette assemblée, de nombreux élus, représentant la Région, les territoires, les communes, les EPCI, représentant les structures qui sont aussi des acteurs locaux très forts dans ce département de la Nièvre.

Merci à tous et à tous de vous être joints à nous ce matin, et peut-être pour la journée.

Je voudrais aussi saluer les agents qui sont présents parmi nous. Tous les agents de la collectivité, qui sont aussi peut-être en train de suivre cette session depuis leur poste par Internet. Saluer tous les internautes, nombreux à chaque session, mais peut-être encore plus nombreux aujourd'hui, pour suivre cette session.

Je voudrais saluer aussi les correspondants de la presse, radio, télévision. France 3 est là. Merci de couvrir cet événement important pour la Nièvre, important pour les Nivernais. Et saluer, bien sûr, tous

mes collègues, hommes et femmes, qui constituent cette assemblée aujourd'hui.

Nous sommes pratiquement au complet.

Pour le quorum, la règle veut que soient présents les deux tiers physiquement. Nous sommes 31, donc largement au-delà de ce quorum. Et nous avons trois personnes excusées. Carole Boirin donne pouvoir à Daniel Rostein. Anne Vérin donne pouvoir à Fabien Bazin. Joëlle Julien donne pouvoir à Daniel Barbier.

Si nous revenons sur un historique, et sur les raisons pour lesquelles je préside cette assemblée aujourd'hui, je rappellerai qu'à l'issue des élections sénatoriales du 24 septembre, Patrice Joly a été élu sénateur de la Nièvre. Comme la loi sur le non-cumul des mandats l'exige, Patrice Joly a dû renoncer à la présidence de cette assemblée. Il a officialisé sa démission le 23 octobre, et, depuis, cette date et jusqu'à ce matin, je suis, en tant que Première Vice-Présidente, désignée pour présider cette assemblée sur ces derniers jours.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour cette session pour élire un nouveau Président et son Exécutif.

Vous avez reçu l'ordre du jour, avec un déroulé très encadré. Le premier temps, ce matin, sera présidé, dès que je lui aurai laissé ma place, par le doyen de l'assemblée. Philippe Morel présidera cette élection du Président, pour le déroulement du vote.

Puis, dans la foulée, une fois l'élection du Président, ce nouveau Président, prononcera son discours d'installation, et il déterminera la composition de la Commission Permanente, et présentera sa liste. Une pause se tiendra ensuite. Pause pendant laquelle nous prendrons le cocktail tous ensemble, puis le déjeuner. Ce temps doit permettre d'avoir d'autres listes. Un temps d'une heure est imposé. Nous nous retrouverons en début d'après-midi, avec l'élection des membres de la Commission Permanente.

Nous travaillerons, bien sûr, tous ensemble pour la formation et la composition des commissions intérieures de travail et d'études, à la dénomination et à la composition des commissions et à la désignation des représentants du Conseil départemental dans les organismes et les commissions administratives. Nous voterons ensuite le règlement intérieur du Conseil départemental avec les mises à jour.

Voilà le déroulement de cette session.

Avant de laisser ma place à Philippe Morel, doyen qui présidera cette assemblée, j'ai envie de dire quelques mots, simples, pour revenir sur les deux ans et demi qui nous ont tous animés au sein de cette assemblée.

En tant que Première Vice-Présidente, et en tant que Présidente de cette session, quelques mots déjà, même si les messages ont été adressés largement à Patrice Joly. Je voulais le féliciter à nouveau pour

ce mandat qu'il entame au Sénat. Évidemment avec la tâche et la voix pour représenter la Nièvre, notre département à tous. Nous savons que Patrice Joly défendra ce département, défendra les territoires ruraux, comme il le fait bien.

Je voudrais, au nom de cette assemblée, parce que je pense rester dans le protocole du déroulement de cette session, et en respect avec les idées des uns et des autres, remercier encore Patrice Joly pour ces deux années à la présidence de ce Conseil départemental. Notamment pour ce projet que nous avons tous porté ensemble, projet de territoire, projet pour le territoire de la Nièvre, avec un plan d'action que nous avons écrit tous ensemble, solide, concerté, Nièvre 2021. Derrière cela, ce sont toutes les valeurs et l'innovation de la démarche que nous avons souhaitée pour la Nièvre. Un projet complet, riche, ambitieux, qui a trouvé sa place dans la nouvelle organisation que nous imposée la loi NOTRe, et qui positionne le Département, notre Département, comme l'interlocuteur privilégié de l'Etat décentralisé, de la Région et des intercommunalités. Nous avons tous eu pendant ces deux années la responsabilité, et chacun a tenu sa place, de faire vivre ce projet départemental.

Je voudrais aussi saluer, au nom de cette assemblée, des hommes et des femmes qui sont présents et qui ont travaillé aux côtés de Patrice Joly, l'homme, le politique qui a toujours œuvré pour notre département dans toute la dimension, l'ambition, les valeurs humanistes qu'il incarne et qu'il défend, avec toujours beaucoup d'écoute, beaucoup de respect, de respect des hommes et des femmes qui composent cette assemblée, dans la diversité politique, au nom du respect des autres.

Je voudrais resituer, dans ce contexte, la qualité des débats qui ont été les nôtres. Des débats que Patrice Joly a permis, avec une grande ouverture d'esprit, avec toujours une grande attention. Les débats se sont toujours déroulés dans la plus grande sérénité.

Je voudrais aussi, au nom de tous, saluer le Président de l'Association des Nouvelles Ruralités. Nouvelles Ruralités en lesquelles nous croyons tous, que nous défendons tous, parce que nous sommes tous issus, porteurs de projets sur nos territoires ruraux, pour un département rural comme la Nièvre.

Je voudrais bien sûr terminer par vous saluer tous, hommes et femmes. Nous sommes tous issus de ces 17 cantons qui composent la Nièvre. Je voudrais saluer le travail que nous faisons tous, bien sûr au sein de cette assemblée à Nevers, mais aussi dans nos cantons, dans nos territoires respectifs, pour porter le développement de la Nièvre. Ces territoires, leurs forces, leur ambition, leur développement font la richesse de ce département.

Je tenais à rappeler cette histoire que nous avons vécue ensemble.

Même si nous avons parfois des divergences d'idées, ce qui est normal, et ce qui fait la richesse de la vie, je voulais resituer cette relation, cette aventure humaine que nous avons vécue.

Encore merci à vous tous, et merci à Patrice Joly.

Maintenant, je vais céder ma place à Philippe Morel, pour officier pour la partie concernant l'élection du Président et concernant la gouvernance qui va se mettre en place.

*M. Morel, doyen d'âge de l'assemblée, s'installe au fauteuil de la présidence pour la durée de l'élection du Président.*

**Discours du doyen d'âge, président de séance,**  
**M. Philippe Morel,**  
**et élection du Président du Conseil départemental**

*M. Morel, Président :*

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, il m'appartient donc de présider en tant que doyen d'âge, qualité dont je me dispenserais volontiers, vous vous en doter, cette séance d'élection du nouveau Président du Conseil départemental.

Bien entendu, je me joins à ce qui a été dit tout à l'heure par Jacqueline Guérin, en ce qui concerne les personnalités qui assistent à cette séance, en me réjouissant de l'intérêt que les personnalités nivernaises portent à notre Institution.

Quelques mots, néanmoins, sans être redondant avec ce qu'a exprimé tout à l'heure Jocelyne Guérin.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant de notre Institution. Certes, parce que nous allons élire un nouveau Président, mais aussi parce que cette élection se déroule dans un contexte politique national totalement différent de celui qui a présidé lors de l'élection de Patrice Joly au début de la mandature.

Contexte différent, parce que les difficultés des collectivités locales sont grandes : baisse drastique des compensations et des dotations, remise en cause de la taxe d'habitation, menaces qui pèsent sur les bailleurs sociaux. Je souhaite que le nouveau Président, quel qu'il soit, ou la nouvelle Présidente, à ce niveau-là, ait une position ferme vis-à-vis du gouvernement.

Mais, également, nous nous situons dans un contexte d'ouverture à la suite de l'élection du Président Macron, qui a choisi résolument d'écarter la méthode jacobine au profit de la méthode girondine, c'est-à-dire faire émerger et soutenir les projets des territoires.

A ce niveau-là, je me suis souvent exprimé à ce sujet, et encore récemment dans les colonnes de la presse locale, sur la nécessité que nous défendions un projet de territoire.

Jocelyne Guérin l'a exprimé très clairement. Il y a actuellement un projet de territoire au sein de cette Institution. Projet de territoire qui, à ma demande, a fait débat à la veille des élections régionales, et que nous avons abondé, et vous l'avez accepté, Monsieur le Sénateur, de façon à avoir une contribution lisible de la Nièvre.

Moi-même et mon groupe avons participé à cette formidable aventure qui est vos Nouvelles Ruralités. Nous étions à Châtelguyon, et j'étais présent, d'ailleurs, avec Jocelyne Guérin, à Valence, où nous avons pu nous exprimer.

Je souhaite donc qu'autour de ce projet de territoire, qui demandera peut-être à être débattu, compte tenu du contexte actuel, et de façon à ce que l'ensemble des représentants de notre assemblée puissent y participer, nous puissions nous rassembler en faisant fi, je vous en supplie, de nos étiquettes partisans, qui, trop souvent, nous enferment dans un carcan insupportable.

Je souhaite que le nouveau Président, à ce niveau-là, pratique une politique d'ouverture, de rassemblement, qu'il utilise toutes les compétences de cette assemblée qui émerge des 17 territoires que sont les nouveaux cantons.

Dans le cadre de cette élection, nous devons, bien sûr, être attachés aux valeurs de la République, et nous devons être profondément attachés à ce qui nous rassemble, c'est-à-dire notre attachement à la Nièvre, à son territoire et à ses habitants.

Pour terminer, je joindrai bien sûr mes félicitations à celles de Jocelyne Guérin pour votre élection, Monsieur le Sénateur.

Elle honore, en dehors de tout contexte politique, je le répète, notre Assemblée, en ce sens que vous serez, au niveau de la Haute Assemblée, le défenseur de la Nièvre.

Je souhaite à ce niveau-là qu'à travers votre mandat, à travers la collaboration qu'il y aura entre nous et vous-même, à travers votre présidence des Nouvelles Ruralités, nous puissions obtenir que la Nièvre soit un territoire d'expérimentation, comme le Président de la République Emmanuel Macron l'a proposé récemment pour la Creuse.

Voilà ce que je voulais vous dire en préambule, mes chers collègues. Nous allons maintenant, avant de faire appel à candidatures, préciser la manière dont je souhaite, car je suis responsable du bon déroulement des opérations de vote, et j'ai la police de cette assemblée, voir se dérouler les opérations de vote.

Je souhaite que chaque conseillère et conseiller, à l'appel de son nom, puisse voter de façon isolée, comme le prescrit le Code général des

collectivités territoriales, et puisse revenir ensuite dans la salle de session pour déposer son bulletin dans l'urne.

Je demande aux services qu'il y ait une liste d'émergence. Il sera procédé à l'appel de chaque conseillère et de chaque conseiller pour aller voter.

Je vais faire appel à candidatures. Quels sont les conseillères et les conseillers qui proposent leur candidature à la Présidence ?

Madame de Mauraige.

Monsieur Dubois va par ailleurs s'exprimer au nom du groupe « Nièvre pour tous », pour présenter la candidature de Philippe Morel.

Patrice Joly s'exprimera au nom du groupe « Vivre la Nièvre ».

*M. Joly :* Le groupe « Vivre la Nièvre » propose la candidature d'Alain Lassus pour la présidence de notre Assemblée.

M. Morel, Président : La parole est à Madame de Mauraige.

*Mme de Mauraige :* Monsieur le Président, chers collègues.

Je présente aujourd'hui ma candidature à la présidence du Conseil départemental.

Cette candidature s'inscrit dans la démarche de notre groupe, qui, depuis de nombreuses années, a la volonté de maîtrise des finances publiques, une véritable volonté aussi d'accroître l'image de notre territoire à travers la valorisation de son attractivité.

Notre groupe s'attache également à la proximité envers nos concitoyens, ainsi qu'à défendre une politique d'équipements structurants pour ce département.

Ces éléments démontrent que cette candidature est le fruit d'une réflexion longuement murie, et nourrit de nombreuses idées pour notre territoire.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de changer la politique menée sur ce département en une politique plus efficace, qui défendra le cadre de vie de chaque Nivernais et Nivernaise.

Il est important également de présenter une candidature féminine, puisque la loi NOTRe nous a imposé une parité au sein des institutions.

Pour autant, si le scrutin ne mettait pas en évidence au premier tour une présidence claire et reposant sur une large majorité, nous n'excluons pas, dans un esprit d'ouverture et d'efficacité, de nous

réunir autour de celui qui pourrait apporter un souffle nouveau à ce département.

*M. Morel, Président :*

La parole est à Monsieur Dubois.

*M. Dubois :*

Monsieur le Président, chers collègues,

Je vous présente la candidature de Philippe Morel, « Nièvre pour Tous », à la présidence du Département de la Nièvre.

La Nièvre mérite un homme fort, d'expérience, mû par un engagement, solide, sincère et surtout rassembleur.

Les enjeux et les défis que nous avons devant nous demanderont une grande force de conviction et une grande capacité d'écoute et d'animation.

C'est pour cela que la candidature de Philippe Morel, compte tenu de ses qualités personnelles, son expérience reconnue unanimement par ses pairs, nous semble la plus pertinente et la plus incontournable.

Nous devons être encore plus exigeants vis-à-vis de l'Etat qui ne remplit pas tous ses devoirs, notamment dans le domaine social, et vis-à-vis de la Région qui nous doit son soutien au développement, et doit nous assurer un certain nombre de services que la loi NOTRe lui a donné en responsabilités.

Mais nous devons aussi ne pas nous isoler idéologiquement et participer à l'ouverture girondine proposée par le Président de la République.

La lutte pour l'égalité de traitement entre les départements qui composent la région doit être un des axes d'actions prioritaires.

Philippe Morel saura défendre ces exigences efficacement, et avec l'âpreté et la détermination que nous lui connaissons.

Sa candidature est également motivée par l'envie qui l'anime de faire avancer la Nièvre au-delà de toute considération partisane. Preuve en est son engagement pour les Nouvelles ruralités, où Philippe Morel a été présent aux côtés de son Président, dès l'origine.

Philippe Morel saura s'entourer d'élus compétents et disponibles.

Les résultats des dernières élections ont montré à l'évidence que la gestion en dehors de tout parti pris politique était une attente prioritaire de nos concitoyens, et également de tous ceux qui sont engagés dans la vie de nos institutions, élus et animateurs qui participent au développement de nos territoires.

Je pense notamment aux nouveaux EPCI, aux chambres consulaires, aux associations et à bien d'autres.

Mon cher Philippe, que la victoire soit à la mesure de l'amitié que nous te portons.

*M. Morel, Président :*

Monsieur le Sénateur, si vous voulez ajouter quelques mots pour ce qui concerne la candidature d'Alain Lassus, la parole vous est donnée.

*M. Joly :*

Merci, Monsieur le Président, je n'avais pas envisagé d'intervenir. Ce n'était pas les usages lors des précédents scrutins. Puisque vous m'y invitez, et compte tenu du fait que les représentants des autres candidates ou candidats, sont intervenus, je veux bien dire quelques mots, pour expliquer le choix fait par le groupe « Vivre la Nièvre » pour la candidature d'Alain Lassus.

Tout d'abord, il nous est apparu qu'il était le candidat qui était le mieux à même de poursuivre l'action qui a été engagée depuis maintenant deux ans et demi, et qui a été saluée par vous-même à l'instant. C'est-à-dire cette logique qui conduit à penser que l'avenir de la Nièvre passe par le développement durable, par cette approche qui prend en compte l'ensemble des enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui dans notre société, qui construit les perspectives pour demain, et qui sait s'appuyer aussi sur les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui pour en faire autant d'atouts. Notre département, je crois, en contient de nombreux.

Par ailleurs, la candidature d'Alain Lassus est celle d'un homme d'expérience, élu à la fois au conseil municipal d'abord, comme conseil municipal puis comme maire, et enfin conseiller général et départemental depuis un certain nombre d'années. Un élu qui au cours de ce mandat a accepté la Vice-Présidence de la délégation que je lui avais proposée en ce qui concerne les questions notamment de l'insertion, et qui a su s'y attacher.

Un candidat et un homme que vous avez pu aussi reconnaître au cours de ces deux dernières années pour ses compétences en matière de santé. On sait que la question de la santé est un enjeu important pour le territoire départemental, particulièrement.

Un homme qui a des idées claires, précises, qui sait les exprimer, et qui est aussi quelqu'un qui écoute et qui est un homme de dialogue.

Pour l'ensemble de ces raisons, le choix du groupe « Vivre la Nièvre » s'est porté sur sa candidature.

Merci.

*M. Morel, Président :*

Madame Bertrand, vous avez la parole, bien entendu.



*Mme Bertrand :*

Bonjour, chers collègues. Simplement, je voulais intervenir, car dans l'édition du *Journal du Centre* du dimanche 5 novembre, il a été évoqué la candidature de M. Philippe Morel, qui est conseiller départemental du groupe « La Nièvre pour Tous », à la présidence du Conseil départemental. Selon *Le Journal du Centre*, M. Philippe Morel serait le candidat de « Nièvre à Venir ». Je voulais juste intervenir pour dire qu'il s'agit là d'une erreur, car « Nièvre à Venir » n'est pas représenté par le groupe « Nièvre pour Tous » dans la salle. Tout simplement. Merci.

*M. Morel, Président :*

Merci, ma chère collègue. C'est une erreur du *Journal du Centre*. D'ailleurs, les derniers articles montrent à l'évidence que je préside le groupe « Nièvre pour Tous », et pas « Nièvre à Venir ». Si vous voulez qu'éventuellement je fasse une déclaration dans la presse ultérieurement, je le ferai. Cela me paraît vraiment être du domaine du détail. Chacun sait de quelle manière le groupe « Nièvre pour Tous » a été constitué, et quelle est l'affirmation de nos convictions à travers le groupe.

Nous allons passer aux opérations de vote.

D'abord je vais désigner une Secrétaire de séance. Stéphanie Bézé, étant la plus jeune, va remplir cette fonction et surveiller les opérations de vote.

Ensuite chaque conseillère et conseiller, à l'appel de son nom, prendra une ou deux enveloppes s'il a un pouvoir. Il se dirigera vers cette porte, et votera dans le bureau de Sylvie Gaulier, puis il repassera par l'autre porte et il ira voter ici, de façon à ce que la confidentialité du vote soit préservée.

Je rappelle les règles du vote. Le Président est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour et dans ce cas, l'élection est acquise au candidat ayant obtenu la majorité relative des voix des membres du Conseil départemental.

J'appellerai chaque conseillère et conseiller, qui, à l'appel de son nom, se dirigera vers la pièce servant d'isoloir.

Dans l'isoloir, vous disposez des bulletins et des enveloppes. Vous n'avez pas besoin de prendre le matériel qui est devant vous.

*S'ensuit le déroulement des opérations de vote et de dépouillement, les scrutateurs étant Mme Chêne, Mme Delaporte et M. Dubois.*

*M. Morel, Président :*

Le résultat des urnes est le suivant :

34 suffrages ont été exprimés.

Ont obtenu :

Mme Pascale de Mauraige : 11 voix

M. Alain Lassus : 18 voix

M. Philippe Morel : 4 voix.

Mon cher collègue, je vous félicite. Vous êtes élu. C'est vous qui allez conduire les destinées de cette assemblée. Je vous cède donc cette place.

*M. Alain Lassus prend place au fauteuil de la présidence.*

*(Applaudissements)*

*M. le Président :*

Merci à tous.

Je vous assure, cela fait quelque chose. Donc, si je suis un peu tremblant et ému dans ce que je vais vous dire, vous me pardonnerez. Il est vrai que c'est un peu bouleversant, et il faut donc s'y mettre. Merci à tous. Avant de vous dire quoi ce que soit, merci à tous. Je salue la façon dont cela s'est déroulé, et je vous remercie. De toute façon, ce que je souhaite, c'est que je sois digne de la confiance que vous avez placée en moi.

### **Discours de Monsieur le Président**

Mesdames, Messieurs, chers collègues.

Vous imaginez sans peine que c'est avec une énorme émotion que je prends aujourd'hui la parole devant vous, à un moment emploi de joie, bien évidemment, mais aussi de responsabilité.

Empli de joie, puisque ma désignation en tant que Président du Conseil départemental doit beaucoup à l'élection de Patrice Joly au Sénat, élection saluée par toute notre institution et nombre de nos concitoyens.

**Cher Patrice, mes premiers mots de président te sont d'abord destinés.** Avant toute autre chose, je veux te redire que nous tous ici sommes fiers du travail accompli sous ta présidence. Tu as marqué la Nièvre bien au-delà du conseil départemental et de ses compétences. Tu as marqué la vie politique bien au-delà de notre famille socialiste. Je veux ici souligner ton inlassable détermination pour porter haut et loin les valeurs de notre territoire et vanter nationalement celles des territoires ruraux en particulier.

Dans l'exercice des missions qui seront les miennes, je m'efforcerai de garder ce regard pétillant que tu poses sur les réalités du quotidien, cette façon de nous inciter à revisiter nos certitudes pour les dépasser. Une façon d'être qui permet que chacun trouve sa place avec ses compétences, et en responsabilité, pour le bien public.

Cet état d'esprit, ces valeurs, ces engagements, ces réalisations pour la Nièvre, j'en suis maintenant comptable, grâce à votre confiance.

**Je veux d'abord remercier les conseillers départementaux de la majorité départementale** qui ont fait en sorte que ce moment au caractère exceptionnel soit le signe de notre unité et de notre cohésion.

A tous mes collègues ici présents, de la majorité ou dans l'opposition, je veux dire que je présiderai notre assemblée et l'ensemble de la collectivité avec détermination, dans la collégialité et le souci du service aux Nivernais, en particulier les plus en difficultés. Je sais pouvoir compter sur la volonté de mes collègues de l'opposition d'être présents à nos côtés pour coconstruire des dispositifs politiques qui répondent aux besoins et attentes des Nivernais.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée particulière pour les miens, ma famille, et tout particulièrement mon épouse. La vie publique et ses exigences ont bien évidemment des conséquences sur notre vie personnelle et familiale. Je sais la chance qui est la mienne de l'avoir à mes côtés pour continuer à avancer.

Comme je l'ai déjà confié à mes collègues de la majorité et indiqué à la presse, je m'inscrirai, à un peu plus de trois ans du renouvellement de notre assemblée, dans la continuité du mandat que les électeurs nous ont confié en 2015.

**Je conduirai à son terme ce mandat dans la fidélité** au pacte démocratique et le respect du plan d'action et des priorités que notre majorité, sous la présidence de Patrice Joly, a définies.

**Personnellement, je continue à penser que le clivage gauche/droite est pertinent.** Il s'est construit sur de grands courants de pensée, sur des engagements, nationaux et locaux, il fait corps avec la démocratie, il lui est nécessaire et bénéfique. Je suis de gauche, et c'est parce que je le suis que je suis en mesure de faire des choix politiques clairs. C'est parce que je suis de gauche que je sais trouver de véritables équilibres politiques avec la droite lorsque c'est nécessaire. Sans boussole, on finit toujours par tourner en rond ! N'importe lequel des montagnards, premier de cordée ou pas, vous le dirait.

**Ma boussole personnelle tourne autour de trois grandes valeurs, sur lesquelles je vous propose de fonder notre action : la solidarité, la démocratie et l'émancipation.**

**La solidarité, c'est bien évidemment d'abord l'action sociale**, qui, très concrètement, représente plus de la moitié de notre budget. Certes, les médias parlent moins de la crise économique, mais celle-ci, nous le savons tous, est encore bien présente. Elle provoque sur nos territoires, de lourdes difficultés : en termes d'emploi, de formation, d'accès aux services, au logement et parfois même, plus grave, de survie au quotidien.

Pour en avoir discuté avec les agents de nos sites d'action sociale, je sais les difficultés qu'ils éprouvent à se sentir souvent être les derniers remparts contre la plus grande des précarités. Il nous faut interpeller tous les acteurs de la vie sociale. Il n'est plus possible que nos travailleurs sociaux ne puissent, en deux clics, obtenir des réponses précises aux demandes et besoins de nos habitants. C'est l'une des premières missions à laquelle je m'attellerai en priorité.

**La solidarité, c'est également, celle qui nous lie aux futures générations.** Il nous faut poursuivre le travail engagé pour conduire la Nièvre vers le développement durable : protéger nos ressources naturelles, préserver notre cadre de vie, rénover les logements énergivores, développer les circuits courts, lutter contre le gaspillage alimentaire, s'engager vers la transition énergétique et écologique.

Nous amplifierons l'immense chantier de l'économie solidaire qui, loin de cette opposition simpliste entre économie classique et économie sociale et solidaire, promeut au contraire la conviction que chaque entreprise, chaque chef d'entreprise, chaque cadre, chaque salarié a la faculté d'agir pour un développement économique responsable et humain.

## **Seconde valeur : la démocratie**

**La démocratie, c'est d'abord le respect et l'écoute de nos concitoyens**, sur leur territoire de vie. Les territoires du département vivent des réalités différentes auxquelles notre action doit s'adapter. Cela passe par la négociation d'un nouveau contrat avec l'agglomération de Nevers, mais aussi par la conception d'un nouveau dispositif de contractualisation avec tous les territoires, sur une vision partagée de l'aménagement et du développement de la Nièvre, ou la création de cette plate-forme d'ingénierie départementale au service des communes et structures intercommunales.

Au cours de mon mandat, je développerai la démocratie participative. Nous avons engagé plusieurs démarches qui ont permis d'associer élus, acteurs économiques, sociaux, culturels, et nos concitoyens autour de nos projets. Je pense bien évidemment à Nièvre 21, à la méthode Spiral et à la démarche d'attractivité territoriale que nous avons souhaité construire différemment, avec de nombreux partenaires. Ces collaborations citoyennes doivent être encouragées. Nous disposons aujourd'hui, via notre site Internet, notre présence sur

les réseaux sociaux, d'outils qui vont permettre une pratique généralisée de démocratie participative, donnant la parole à tous, pour construire le lien, autant que le bien. J'ai par ailleurs décidé de confier une mission de renforcement du dialogue citoyen à l'un de nos Vice-Présidents pour traduire, en fait, cette volonté.

Dans ce même esprit, je vous propose d'élargir la Commission Permanente à l'ensemble des membres de l'assemblée départementale pour favoriser l'échange d'informations entre nous, et, par là même, avec l'ensemble de nos concitoyens.

**Dernière valeur, mais non des moindres : l'émancipation** : c'est cette valeur que nous devons avoir à l'esprit lorsque nous travaillons pour les élèves nivernais, rénovant les collèges, les dotant de matériels pédagogiques performants. Il nous faut être les moteurs d'une éducation pour tous.

C'est aussi pour favoriser l'émancipation, que nous avons à mener des actions en faveur de la mobilité des Nivernais.

C'est aussi au nom de l'émancipation qu'il nous faut lutter sans merci contre les inégalités de toutes natures. Et lorsque l'on est de gauche, cela passe par une attention particulière aux plus défavorisés, aux exclus, par la valorisation de leurs propres compétences si souvent ignorées, la dignité retrouvée pour des milliers d'hommes et de femmes de notre département. Je pense notamment au travail accompli sur le canton de Prémery dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée, dont je souhaite un essaimage dans notre département, là où les conditions sont réunies.

C'est au nom de l'émancipation que nous maintiendrons notre soutien à tous ceux, qui par leurs actions, font vivre sur ce territoire une culture démocratisée, accessible à tous dans chaque région de la Nièvre, aux fédérations d'éducation populaire et aux associations, clubs, fédérations sportives qui, par le lien qu'ils créent, par leurs efforts de formation des jeunes, sont le plus sûr moyen de fabriquer des hommes libres.

**Ces valeurs nous donnant les grands axes de travail, il nous faut maintenant évoquer la méthode.**

Une méthode de travail collégiale tant à l'interne avec élus et services qu'à l'externe avec les partenaires, associant les agents et les citoyens eux-mêmes à l'action publique départementale.

Nous devons donner aux habitants de la Nièvre de la confiance dans une intervention publique qui réponde à leurs besoins et qui mobilise leurs capacités, leur pouvoir d'agir.

**Pour cela, il nous faut être exigeants sur le plan financier.** Dans une république décentralisée, l'Etat doit faire confiance dans la capacité d'agir des collectivités. Il est du devoir de l'Etat de donner aux départements les réels moyens financiers dont ils ont besoin pour accomplir leur mission.

Les Départements ont su démontrer qu'ils étaient des collectivités remarquables à bien des égards, et qu'il est nécessaire qu'ils puissent continuer à l'être. La première marque de confiance que nous attendons du Gouvernement, c'est d'obtenir ces moyens d'agir.

Est-il prêt à cesser les décisions brutales, telles que celles prises depuis le début du quinquennat et dans le Projet de loi de finances 2018 ?

A savoir : suppression de 300 millions de crédits des collectivités dès 2017, baisse de 5 euros de l'aide personnalisée au logement, baisse de 1,4 milliard d'euros de l'APL des habitants des logements sociaux, mettant en péril le modèle de construction sociale, baisse d'un tiers des contrats aidés.

Est-il prêt à définir des lignes claires et formuler des propositions précises :

- Compensation du reste à charge d'allocations de solidarité, APA, PCH, RSA, qui relèvent de la solidarité nationale et qui ne peuvent être financées par l'impôt local.
- Maintien des politiques d'insertion à l'échelon départemental.
- Préservation des recettes dynamiques de nos collectivités.
- Correction des iniquités entre départements, liées pour la plupart d'entre elles au poids du reste à charge de ces allocations de solidarité.

Est-il prêt réellement à coconstruire, avec nous, la France humaine et solidaire de demain ?

Nous créons chaque jour des liens humains nouveaux, de l'activité économique locale, et un espoir pour les personnes qui parfois n'en ont plus.

Nous sommes les derniers services publics sur nos territoires ruraux.

Nous soutenons les maisons de santé, luttons contre la désertification médicale.

Nous construisons la France du haut débit, des tableaux connectés, des nouvelles pratiques numériques.

Sommes-nous donc bons à être relégués dans l'ancien monde. Ou sommes-nous les interlocuteurs de l'Etat en proximité ? Si c'est le cas, nous donnera-t-on les moyens de travailler dans l'intérêt général de nos territoires ?

**Je serai particulièrement vigilant à cette question : nous serons au rendez-vous de nos responsabilités. Que le gouvernement le soit aussi !**

Car on pourra toujours faire disparaître les départements, on ne fera pas disparaître ses usagers, les enfants dont il a la charge, les personnes âgées ou en situation de handicap qu'il soutient, les agriculteurs, les collégiens...

**Pour terminer, je souhaite vous préciser comment j'envisage d'exercer mon mandat.** Je serai tout d'abord l'animateur et le responsable d'une majorité unie et ouverte au débat autant que solidaire dans les décisions communes, et garante du mandat que nous ont confié les électeurs.

Je veillerai également à ce que chacune des sensibilités politiques de l'assemblée puisse s'exprimer de manière représentative et respectée. Je proposerai des rencontres régulières entre présidents de groupe afin de garantir la transparence et le nécessaire débat démocratique.

Je travaillerai avec tous les partenaires, dès lors qu'ils concourent à la mise en œuvre de nos actions, à leur évaluation et visent, comme le Département peut le faire, à l'amélioration de la vie quotidienne des Nivernais.

Je poursuivrai et amplifierai les méthodes participatives et les innovations citoyennes, afin que chaque habitant se sente concerné, écouté et associé.

Enfin, je veillerai à ce que les agents de notre collectivité, chargés de la mise en œuvre de l'action publique départementale, soient respectés dans leurs métiers, leurs spécialités, leur statut, et je les inviterai à continuer à être producteurs de propositions et d'actions innovantes. Qu'ils soient rassurés, après les réorganisations structurelles, nécessaires de ces derniers mois, sur la stabilité que j'appelle de mes vœux. Notre collectivité est désormais en ordre de marche et cela me semble indispensable pour donner sens et démultiplier l'effet des missions exercées.

Les agents du département sont les visages du service public. Ils se retrouvent parfois bien seuls sur des territoires sur lesquels les services publics sont devenus plus rares après les fermetures d'école, de poste ou de trésorerie. Je demanderai à la direction générale et à tous les cadres de veiller à ce que chaque agent trouve sa place pour valoriser ses compétences et capacités au sein de notre collectivité.

J'appelle chacune et chacun d'entre vous à s'engager avec moi à construire, dans le respect de nos différences, et des principes de notre démocratie, un service public départemental, de qualité, au service de tous.

J'entends être, bien évidemment, avec la majorité départementale, au rendez-vous des prochaines élections, comptable de notre mandat tout entier. Je ne briguerai pas de nouveau mandat, mais je ferai en sorte que notre majorité soit bien présente, et crédible. Ce travail que nous allons accomplir ensemble sera ma fierté, même si j'en suis bien conscient, nous n'aurons à l'issue de ces six années pas tout résolu.

Pour les mois qui viennent et pour les années qui suivront, je fais mienne cette phrase de Nelson Mandela : « *Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce que ce soit fait* ».

C'est là le sens de notre rôle d'élu et de nos missions de service public.

Je vous remercie et je vous estime.

*(Applaudissements)*

Avant de nous séparer pour une petite heure, comme le prévoient les textes, je voulais vous dire, et vous l'avez compris tout à l'heure, que je souhaitais que tout le monde puisse être dans la Commission Permanente.

Cela veut dire que la composition de la Commission Permanente est de 34 personnes.

Je souhaite à cet effet que nous mesurions bien tous notre responsabilité, car cela voudra dire que chaque groupe s'assure qu'il y a régulièrement le quorum à ces Commissions Permanentes.

Je pense que la présence de tous à ces Commissions permanentes permettra que tout le monde soit au même niveau d'information, ce qui n'était pas forcément le cas jusqu'à maintenant, et j'espère que tout cela va peut-être améliorer la retransmission de nos politiques au plus profond de nos territoires.

Donc, ma proposition est que les 34 conseillers départementaux soient membres de la Commission Permanente.

La parole est à Madame de Mauraige.

*Mme de Mauraige :* Je voulais juste m'en assurer. Est-ce légal ?

*M. le Président :* Oui.

*Mme de Mauraige :* Je pense que les membres de la Commission Permanente ont des émoluments qui sont un peu supérieurs à leurs indemnités de base. Allons-nous fonctionner dans une enveloppe fermée, celle qui existait



précédemment ? Ou bien rajoutons-nous des crédits ? En effet, il y a quand même une dizaine de personnes en plus.

*M. le Président :* Cela a un coût très précis. C'est 152 euros par conseiller départemental nouveau.

Je pense que c'est le prix de la démocratie. Je pense qu'effectivement il paraît important que tout le monde puisse participer à ces débats. Aujourd'hui une dizaine de conseillers départementaux sont tenus éloignés de 75 % des décisions prises par la collectivité. L'idée de réfléchir à notre fonctionnement m'amène à vous faire cette proposition.

*M. le Président :* La parole est à M. Philippe Morel.

*M. Morel :* Monsieur le Président, au nom du groupe « Nièvre pour Tous », je me permets tout de même d'attirer votre attention sur l'absentéisme récurrent au sein de cette Commission Permanente. Quand on relit les procès-verbaux des différentes Commissions Permanentes, on s'aperçoit que, de façon récurrente, ce n'est qu'une poignée de conseillères et de conseillers qui sont présents et qui interviennent.

Je veux bien l'élargissement de la Commission Permanente, à condition que l'ensemble de nos collègues soient présents dans ces Commissions Permanentes.

La concertation, l'étude des dossiers, la participation ne se conçoit que si tout le monde est présent, se rend disponible. A mon avis, les conditions ne sont pas réunies actuellement pour cet élargissement.

Je rejoindrais également l'interrogation de Mme de Mauraige. Est-il utile, raisonnable, compte tenu d'un budget – dont personne n'a parlé, soit dit en passant, et qui va nous poser certainement un certain nombre de problèmes – que les élus se servent les premiers, alors que nous avons un certain nombre d'impératifs ? Je pense, par exemple, à la prévention spécialisée, pour laquelle j'ai fait un rapport exhaustif, pour laquelle j'ai interviewé 120 personnalités et des dizaines de jeunes et de travailleurs sociaux, et pour laquelle la mise en œuvre n'est toujours pas faite. Faisons des choix, et le choix d'élargir cette Commission Permanente ne me paraît pas des plus judicieux. Si c'est soumis à vote, notre groupe s'y opposera.

*M. le Président :* Y a-t-il une autre prise de parole ?

*M. Flandin :* Oui, mais pas sur ce sujet.

Je voulais, dans la tradition républicaine, vous féliciter de votre élection, au nom de notre groupe.

Dans les propos d'introduction que vous avez tenus, j'ai relevé que vous étiez particulièrement attentif à la co-construction.

Je note une inflexion notable, puisque vous souhaitez finalement que l'opposition – pour laquelle vous avez eu des mots qui étaient tout à fait flatteurs – soit « constructive », ce qui, dans le contexte actuel, vous le comprendrez, vraisemblablement est un message clair.

Vous nous avez ensuite fait part de votre boussole. Eh bien, mon cher Président, je voudrais vous dire qu'en tout cas l'opposition veillera à faire en sorte que vous ne perdiez pas le nord, soyez-en assuré, et qu'elle le fera avec courtoisie, avec force de proposition, mais aussi, et vous le comprendrez – c'est la démocratie, et vous y avez insisté –, avec fermeté. Bon courage pour votre mandat.

*M. le Président :*

Merci. Peut-être, avant le vote, si vous me le permettez, je souhaiterais ajouter quelque chose. Je pense qu'être conseiller départemental, c'est une responsabilité. C'est-à-dire que c'est un choix. Je pense aussi qu'un certain nombre de conseillers départementaux ont des activités professionnelles, et je trouve cela tout à fait normal, et cela me paraît être quelque chose de très bien.

Je souhaite trouver une solution permettant aux conseillers départementaux de pouvoir effectivement travailler, avoir une occupation professionnelle, mais aussi accomplir la totalité de leur mandat. Je ferai très clairement des propositions pour qu'il y ait une journée qui soit consacrée au Conseil départemental, et qui soit le lundi. Nous avons pris cette habitude. Je vais proposer à chaque conseiller départemental, dans la mesure de ses possibilités de réserver son lundi à ses activités de conseiller départemental, et de faire qu'il puisse tout au long de la journée participer aux différentes réunions qui s'y tiendront. Je pense par exemple que les commissions se tiendront le lundi avant la session qui sera souvent un lundi. Elles seront toujours les après-midis, de façon à ce que l'emploi du temps puisse s'organiser. Je pense qu'il n'est pas forcément compliqué que chacun des conseillers départementaux prenne la décision, pour assister à la dizaine de Commissions Permanentes que nous avons tous les ans, de pouvoir être là. Elles se tiendront toujours un lundi matin, de façon à ce que cela soit clair dans l'agenda.

Depuis que j'assiste à la Commission Permanente, je vois beaucoup de dossiers dont j'aimerais effectivement que tous nos collègues puissent les regarder avec nous.

Je comprends aussi ce souci financier, et d'ailleurs je dois en même temps vous proposer le nombre de vice-présidences que je souhaite mettre en place. Je vous propose que le Conseil départemental

comprenne neuf vice-présidences, alors que la loi et la règle en permettent dix. Donc, d'un côté, je vais faire une dépense supplémentaire qui vise à ce qu'il y ait un maximum de conseillers départementaux qui puissent participer à nos activités, et d'un autre côté, je resserrerai l'Exécutif pour n'avoir que neuf Vice-Présidents. C'est un choix. Je vous le dis, pour moi, le fait d'être conseiller départemental, cela consiste à assumer les choses, et je pense que l'on doit pouvoir, dans chacun de nos groupes, s'assurer effectivement que le jour de la Commission Permanente, chacun y amène le quorum. Cela veut dire qu'il sera de la responsabilité de chaque groupe de s'organiser pour que l'on ait le quorum. Cela permettra, je crois, à un maximum d'entre nous d'être associés à des décisions extrêmement importantes. C'est dans ces Commissions Permanentes que nous manifestons la politique que nous appliquons auprès de nos territoires. C'est dans ces Commissions Permanentes que l'on décide les subventions que nous accordons à nos associations. C'est dans ces Commissions Permanentes que nos décisions politiques les plus fines sont mises en place. Je pense que vouloir mettre plus de participation, c'est peut-être commencer par là.

La parole est à Thierry Flandin.

*M. Flandin :*

Cela part d'un bon sentiment. Nous n'allons pas vous en faire grief. Effectivement, on peut éventuellement essayer.

Pour autant, en termes d'information, j'ai cru comprendre quand même qu'il y avait des comptes rendus des Commissions Permanentes.

*(A l'égard de Mme Delaporte)* Chère collègue, vous faites la moue. C'est-à-dire que vous ne lisez pas les comptes rendus ? Si ? Ah bon, j'ose espérer, parce que, sinon, ce n'est pas la peine que les services s'escriment à en faire. Donc, l'information existe.

*M. le Président :*

Je suis très content que Blandine Delaporte fasse la moue, puisque c'est elle qui va être chargée de vérifier et d'améliorer la participation citoyenne, et je pense que la décision que nous prenons, c'est le premier étage. Effectivement, je pense qu'il y a une différence entre lire les comptes rendus, et éventuellement participer aux débats. Mon souhait est que les conseillers puissent participer aux débats. Il faut revoir les modalités pratiques de tenue de ces Commissions Permanentes. Si on doit y consacrer un lundi matin tous les mois, on accepte l'idée qu'elles vont durer un peu plus longtemps, et qu'il y aura peut-être un peu plus de débats. A mon avis, cela ne peut être que bénéfique pour le fonctionnement de l'Institution. A partir du moment où l'on souhaite associer le maximum de personnes, je pense que c'est une bonne solution. Effectivement, cela nécessite au niveau de chaque

groupe que l'on s'assure qu'il y ait au moins 50 % de l'effectif qui y participe. Pour dix réunions par an, je pense que c'est possible.

La parole est à Monsieur Flandin.

*M. Flandin :* Monsieur le Président, nous n'allons pas nous y opposer, pour notre groupe. Néanmoins, je tiens à vous dire : « Chassez le naturel, et il revient au galop ».

*M. le Président :* Je pense que tout le monde a envie de venir à la Commission Permanente, mais cela n'est pas vérifié, je pourrais m'engager – nous vérifierons si ce que je dis est possible – à ce qu'il soit possible de revenir sur la décision que nous aurons prise. Nous allons tenter l'expérience pour voir si un maximum de personnes trouve bénéfique de venir participer aux Commissions Permanentes.

Ce petit amendement vous convient-il ?

*M. Flandin :* Dont acte.

*M. le Président :* On me dit qu'un certain nombre de Départements maintenant ont des Commissions Permanentes qui sont égales à l'assemblée. Cela veut dire qu'il semble que nous ayons un petit peu de retard sur ce qui a tendance à se généraliser en France.

*Mme Chêne :* Il y en a qui sont revenus dessus.

*M. Flandin :* Ce n'est pas la tendance de la Région.

*M. le Président :* La proposition finale est de 34 personnes dans la Commission Permanente, et 9 Vice-Présidents.

Je vous propose de passer au vote, et de le faire à main levée.

Qui s'oppose à cette proposition ? Qui s'abstient ? Trois abstentions.

La proposition est adoptée par 31 voix pour et 3 abstentions.

Je vous remercie. Nous nous retrouvons cet après-midi.

*(Suspendue à 12 h 15, la séance reprend à 14 h 45).*

## Composition de la Commission Permanente

*M. le Président :*

Je vous rappelle que ce matin, nous avons décidé que la Commission permanente comportait maintenant 34 membres.

Nous devons maintenant arrêter la composition de l'Exécutif.

A ce jour, une seule liste m'est parvenue.

Je vais vous en faire la lecture, en vous donnant également les périmètres.

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Jocelyne Guérin. Dynamique et aménagement des territoires.

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Fabien Bazin. Autonomie, insertion et numérique.

3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Vanessa Louis-Sidney. Attractivité, tourisme et communication.

4<sup>ème</sup> Vice-Président : Daniel Bourgeois. Finances et commande publique.

5<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Blandine Delaporte. Développement durable, environnement et dialogue citoyen.

6<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Louis Balleret. Culture et sports.

7<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Delphine Fleury. Enfance et protection maternelle et infantile.

8<sup>ème</sup> Vice-Président : Alain Herteloup. Infrastructures et mobilité.

9<sup>ème</sup> Vice-Président : Michel Mulot. Education, jeunesse et ressources humaines.

L'ordre du jour prévoit que nous votons sur cette liste. Je vous propose que nous reprenions un fonctionnement habituel, et que nous votions à main levée.

Par rapport à ce matin, nous avons une procuration de plus. Philippe Nolot a donné procuration à Mme Catherine Mer.

Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? 13 abstentions.

La composition de l'Exécutif départemental est adoptée à la majorité.

Je propose trois délégations :

Une délégation à M. Guy Hourcabié : Sécurité, énergie, développement d'une ingénierie départementale.

*M. Flandin :*

Laquelle ?

- M. le Président :* L'ingénierie technique.  
Une délégation à Jacques Legrain : Habitat et expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.  
Une délégation à Stéphanie Bézé : Sports et santé.  
Pour le sport, elle sera rattachée à Jean-Louis Balleret, et pour la santé, elle sera rattachée à moi-même.
- M. Flandin :* Simplement, une question. Il ne peut pas y avoir de conflit d'intérêts pour M. Hourcabie avec le SIEEEN ?
- M. le Président :* A mon avis, non, mais nous allons demander à M. Laurent Venin de vérifier ultérieurement, mais je ne le pense pas. Puisque c'était le cas. Mais, puisque la question est posée, nous allons vérifier. Mais il l'était déjà.
- M. Joly :* Il s'agit d'articuler au mieux l'ingénierie technique que nous avons à l'échelle du département.

### **Formation et composition des commissions intérieures de travail et d'études**

- M. le Président :* Je vous propose que nous passions maintenant à la proposition de composition des commissions.
- Je propose qu'il y ait comme auparavant quatre commissions.
- La première va s'intituler Moyens généraux. La présidence sera laissée à la disposition du groupe de Mme de Mauraige. Si j'ai bien compris, on change de président. M. Veneau remplace M. Rostein.
- Président : Michel Veneau.
- Membres :
- Michel Mulot
  - Daniel Bourgeois
  - Daniel Barbier
  - Jocelyne Guérin
  - Patrice Joly
  - Carole Boirin

Fabienne Grandcler  
Vanessa Louis-Sidney  
Joëlle Julien.

*M. Morel :* M. Dubois va remplacer Mme Grandcler.

M. le Président : La deuxième commission s'appelle Solidarités.  
Elle sera présidée, comme auparavant, par Maryse Augendre.

Membres :

Fabien Bazin  
Delphine Fleury  
Joëlle Julien  
Nathalie Forest  
Stéphanie Bézé  
Pascale de Mauraige  
Catherine Mer  
Thierry Flandin  
Philippe Morel.

Mme de Mauraige : Il est proposé que Daniel Rostein siège à la place de Pascale de Mauraige.

M. le Président : La troisième commission s'intitulera Attractivité. Elle sera présidée par Jacques Legrain.

Membres :

Fabien Bazin  
Jocelyne Guérin  
Blandine Delaporte  
Alain Herteloup  
Vanessa Louis-Sidney  
Guy Hourcabie  
Marc Gauthier  
Michel Veneau

Philippe Nolot  
Myrienne Bertrand.

Mme de Mauraige : A la place de Michel Veneau, il est proposé Pascale de Mauraige.

M. le Président : La quatrième commission sera intitulée Emancipation. Elle sera présidée par Michèle Dardant.

En seront membres :

Jean-Louis Balleret

Nathalie Forest

Delphine Fleury

Daniel Bourgeois

Anne Vérin

Corinne Bouchard

Anne-Marie Chene

Jean-François Dubois

Stéphanie Bézé

Michel Mulo.

*M. Morel :* Monsieur le Président, il est proposé une modification : Mme Glandcler à la place de M. Dubois.

*M. le Président :* J'ai oublié de vous dire ce que contenaient ces différentes commissions.

La commission des moyens généraux regroupe les finances, les ressources humaines, les marchés publics, le juridique, l'informatique, le contrôle de gestion, l'évaluation, la prospective et les archives.

La commission Solidarités concerne l'enfance, l'emploi, l'insertion, le RSA, les services à la personne, l'économie sociale et solidaire, les personnes âgées, les personnes handicapées, le lien social, le développement social local, la santé.

Dans la commission Attractivité, nous trouvons l'aménagement du territoire, les routes, le transport, l'agriculture, l'industrie, les forêts, l'eau, l'énergie, l'environnement, la politique contractuelle, les relations avec les collectivités locales, le logement, les services publics, les bâtiments départementaux, la gestion du patrimoine, le



marketing territorial, le tourisme, le commerce et l'artisanat, l'économie sociale et solidaire, le dialogue citoyen, la communication.

La quatrième commission, Emancipation, comprend le sport, la culture, l'enseignement supérieur, la formation, l'éducation populaire, la jeunesse.

*M. Morel :* Où se trouve l'éducation spécialisée dans ces différentes commissions ?

*M. le Président :* Dans l'enfance.

*M. Morel :* Dans l'enfance. Parfait.

*M. Rostein :* Monsieur le Président, la santé est bien dans la deuxième commission ?

*M. le Président :* Dans la deuxième commission.

Nous passons au vote sur la composition suivante des commissions :

Commission Moyens généraux :

Président : Michel Veneau.

Membres : Michel Mulo

Daniel Bourgeois

Daniel Barbier

Jocelyne Guérin

Patrice Joly

Carole Boirin

Jean-François Dubois

Vanessa Louis-Sidney

Joëlle Julien.

Commission Solidarités :

Présidente : Maryse Augendre.

Membres : Fabien Bazin

Delphine Fleury

Joëlle Julien

Nathalie Forest  
Stéphanie Bézé  
Daniel Rostein  
Catherine Mer  
Thierry Flandin  
Philippe Morel.

Commission Attractivité :

Président : Jacques Legrain.  
Membres : Fabien Bazin  
Jocelyne Guérin  
Blandine Delaporte  
Alain Herteloup  
Vanessa Louis-Sidney  
Guy Hourcabié  
Marc Gauthier  
Pascale de Mauraige  
Philippe Nolot  
Myrienne Bertrand.

Commission Emancipation :

Présidente : Michèle Dardant.  
Membres : Jean-Louis Balleret  
Nathalie Forest  
Delphine Fleury  
Daniel Bourgeois  
Anne Vérin  
Corinne Bouchard  
Anne-Marie Chene  
Fabienne Grandcler  
Stéphanie Bézé  
Michel Mulo.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

La composition des commissions est adoptée à l'unanimité.

### **Désignations des représentants du Conseil départemental dans les différents organismes**

*M. le Président :*

Il nous reste maintenant un vote sur les diverses représentations.

Vous avez eu communication des documents. Je pense que vous avez le temps de les corriger.

Je ne sais pas si vous souhaitez que nous les reprenions toutes. Cela risquerait d'être un peu lourd. Soyez bien conscients que nous avons repris tout ce que vous aviez proposé.

La parole est à Patrice Joly, pour le groupe majoritaire.

*M. Joly :*

Concernant la composition de la commission interdépartementale de coopération intercommunale (CDCI), est-il possible de décaler à la prochaine session la désignation des membres, sachant qu'il n'y a pas de réunion de commission avant le 4 décembre prochain ? Or, nous avons une session le 27 novembre. Nous pourrions parfaitement désigner les membres ce jour-là.

*M. le Président :*

Nous vous proposons la désignation des représentants à la CDCI à la prochaine session.

Y a-t-il d'autres observations ?

*Mme de Mauraige :*

Pour la commission locale pour l'évaluation des charges et des ressources transférées, à la place de Daniel Rostein, nous proposons Michel Veneau. Cela pose-t-il un problème ?

*M. le Président :*

Aucun problème.

*Mme de Mauraige :*

Pour le Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne, il y a un titulaire qui est Michel Mulot. Nous avons une proposition de Daniel Rostein. Mais comme il n'y a pas de place de suppléant, c'est à l'arbitrage.

- M. le Président :* Je propose que nous reportions cela au 27 novembre, ce qui permettra au groupe de vous donner une réponse.
- Mme de Mauraige :* En ce qui concerne l'EHPAD de Saint-Amand-en-Puisaye, Thierry Flandin était titulaire. Nous proposons de le remplacer par Pascale de Mauraige, puisque j'y siégeais en tant que Présidente de la communauté de communes.
- M. le Président :* Aucun problème. Par contre, sur la désignation précédente, manifestement, je pense que nous allons garder Michel Mulot.
- Mme de Mauraige :* Oui, tout à fait.
- Mme de Mauraige :* En ce qui concerne le SIEEEN, en suppléance nous avons Thierry Flandin, qui pourrait être remplacé par Corinne Bouchard. Est-ce que cela pose problème ?
- M. le Président :* Non. Je me tourne vers Monsieur le Président du SIEEEN. Non, il n'y a pas de problème.
- Mme de Mauraige :* En ce qui concerne la commission pour l'aéroport de Nevers, nous serons dans la même configuration que l'autre proposition : nous proposerions Daniel Rostein, sachant que, pour l'instant, il n'y siégeait pas, ni personne d'autre du groupe.
- M. le Président :* J'ai cru comprendre que, compte tenu de l'évolution du dossier, cette commission était appelée à disparaître. Nous allons vous dire non pour le moment, pour ne pas changer, mais nous pensons que cette commission va disparaître.
- Mme de Mauraige :* Pour le reste, il n'y a pas de modifications.
- M. le Président :* Je me tourne vers M. Morel. Y a-t-il des modifications ?
- M. Morel :* Pas d'observation.
- M. le Président :* La commission de l'aéroport est appelée à disparaître.

*M. Morel :* Si nous votons. Il y a une proposition effectivement de transformer le comité syndical en SEM, mais nous n'en avons pas discuté. Nous avons un certain nombre de problèmes récurrents actuellement à régler. En particulier, concernant la piste qui doit être établie sur le site de Magny-Cours. Quand tous ces problèmes-là auront été réglés, on pourra éventuellement envisager la constitution d'une SEM. Monsieur le Sénateur le sait, nous sommes particulièrement attachés à ce que le Département soit à parité dans cette affaire soit avec la Ville de Nevers soit avec l'Agglomération.

*M. le Président :* Je vais donner la parole à François Karinthe sur cette problématique.

*M. Karinthe :* Il s'agit de la commission qui suivait la gestion tripartite de l'aéroport du temps de la gestion précédente, et qui existe toujours puisque cette commission tripartite n'est pas encore définitivement soldée. Elle disparaîtra lorsque la convention tripartite sera soldée.

Par contre, il y a bien, en dessous, le syndicat mixte, pour lequel, effectivement, il n'y a pas de modifications.

*M. Morel :* Très bien.

*M. le Président :* Est-ce que ces explications vous conviennent ?

*M. Morel :* Parfaitement.

*M. le Président :* Avez-vous d'autres interventions ?

Est-ce que tout le monde a l'impression d'avoir eu presque totale satisfaction ?

S'il n'y a pas d'observations, nous allons mettre aux voix la proposition relative aux représentations du Conseil départemental dans les différents organismes.

*(Cf liste figurant en annexe au présent procès-verbal)*

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée.

Je vous remercie.

## Règlement intérieur du Conseil départemental –

### Mise à jour

*M. le Président :*

Nous avons maintenant à nous prononcer sur la modification du règlement intérieur du Conseil départemental, puisque nous avons modifié la Commission Permanente.

Je vous propose donc de modifier l'article 9 du règlement intérieur du Conseil départemental consacré à la composition de la Commission Permanente, ainsi qu'il suit :

*« Composition de la commission permanente*

*La Commission Permanente est composée de 34 membres, dont le Président du Conseil départemental, Président de droit, et neuf Vice-Présidents ».*

Il faut aussi que vous acceptiez de modifier dans notre règlement intérieur l'intitulé des commissions. Je vous les rappelle :

1<sup>ère</sup> commission : Moyens généraux

2<sup>ème</sup> commission : Solidarités

3<sup>ème</sup> commission : Attractivité

4<sup>ème</sup> commission : Emancipation.

Les commissions se tiendront le 20 novembre, la session étant programmée le 27 novembre. Nous verrons avec les services pour les horaires. Dans l'idéal, j'aurais aimé qu'il y ait deux commissions à 14 h 00 et deux à 16 h 00. Des personnes étant dans trois commissions, nous aurons trois horaires différents. Cela pourrait se faire sous la forme de 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, si nous pouvons y arriver. Vous recevrez dans la semaine une convocation pour les commissions du 20 novembre.

Par ailleurs, lundi 13 novembre, matin, se tiendra la Commission Permanente, dont vous êtes tous membres.

Je vous propose que nous nous retrouvions sur le perron pour la traditionnelle photographie qui suit l'élection du Président.

La séance est close.

*La session prend fin à 15 heures 10.*

